



Changer notre regard sur la pelouse

Rares sont les jardins qui n'ont pas une surface en pelouse. Bien souvent celle-ci est même majoritaire et son entretien occupe une bonne partie du temps du jardinier : tonte dès que l'herbe est sèche ; traque des pissenlits et autres «mauvaises herbes». Cette pratique est pourtant très négative sur bien des aspects : nuisance sonore pour tout le voisinage, consommation d'essence ou d'électricité, coût d'entretien de la tondeuse, consommation d'eau pour l'arrosage en été, et enfin et surtout, destruction de toute la biodiversité d'une prairie potentielle, plantes et petite faune, privant ainsi les autres espèces, consommateurs de graines de fleurs sauvages ou d'insectes, de ressources alimentaires.

Ainsi il y a tout à gagner à modifier ces pratiques encore bien ancrées chez les propriétaires des jardins urbains et périurbains. Pour passer ce cap, il est essentiel d'effectuer un changement de regard sur sa pelouse : en quoi des pissenlits et des pâquerettes sont-ils gênants ? N'est-ce pas seulement pour faire comme tout le monde et éviter les critiques des voisins ou des visiteurs ? Il est temps que nous changions notre regard et que nous expliquions notre démarche. Les voisins et les visiteurs se sentiront «has been» d'avoir encore une pelouse rase et verte, sans fleurs et sans vie.

Comment concrètement effectuer ce changement et que tous les habitants et usagers de la pelouse soient gagnants ?



TONTE DES PELOUSES

PRINCIPES

La première étape est de faire une revue de l'utilisation de sa pelouse au cours de l'année, en distinguant le temps et l'espace. Quels sont les secteurs utilisés régulièrement comme chemins pour aller d'un point à l'autre du jardin ? Quelles sont les surfaces utilisées pour le loisir des enfants, jeux, repas sur l'herbe, etc ? Quelles sont les surfaces peu ou pas utilisées en toute saison ? Ce bilan permettra de sectoriser la pelouse pour appliquer une tonte différenciée.

L'objectif est de réduire les surfaces tondues, les fréquences des tontes et les hauteurs de coupe, tout en gardant les potentiels d'utilisation de son espace « pelouse ».

- Les cheminements seront les surfaces où la tonte sera la plus fréquente et la plus courte. À ajuster en fonction de la croissance de l'herbe et des fleurs associées. La largeur de deux passages de largeur de tondeuse aller/retour est largement suffisante pour s'y promener à deux personnes de front. Pour un aspect naturel et paysager, éviter de tracer des lignes droites, mais faire des courbes harmonieuses.

- Les zones d'activité de loisir seront des zones fauchées en fin de printemps et en été, avec une hauteur de coupe élevée pour minimiser l'évaporation, ralentir la croissance, permettre à une faune et une flore de se développer entre deux tontes.

- Les zones peu ou pas utilisées seront les secteurs fauchés seulement une à deux fois dans l'année, dans lesquelles vont se développer des plantes naturellement présentes en graine dans la pelouse, ou des plantes à fleurs qui seront semées volontairement en griffant la terre par endroit ou en profitant de la terre des taupinières.

CÔTÉ REGAIN

Ce changement de pratique induit aussi un changement de terminologie : on pourra parler ainsi d'une « gestion différenciée de la pelouse fleurie » plutôt que de la « tonte de la pelouse ». Le résultat sera une pelouse transformée en parcours détente et jardin botanique sauvage : moins de bruit (les voisins apprécieront), moins d'argent dépensé et plus de temps de loisir pour soi, plus de fleurs, d'insectes butineurs et donc une meilleure pollinisation des plantes du potager ou du verger, plus d'oiseaux insectivores et granivores (les chardonnerets spécialistes consommateurs des graines de pissenlits), peut-être le retour du grillon et probablement des criquets.

Une zone réservée sans fauche automnale sera la garantie de préserver une partie des œufs et larves d'insectes pendant l'hiver et donc d'assurer un cycle de vie complet à la petite faune de la prairie.

POUR EN SAVOIR PLUS

Talus et prés fleuris : Mode d'emploi, un guide pour l'aménagement écologique des espaces verts, A. Peeters, F. Janssens, Brochure du Ministère de la région wallonne.

<https://www.lesentreprisesdupaysage.fr/content/uploads/2019/12/guide-biodiversite-ref-gestion-ecologique-des-jardins-noe.pdf>

